



PARIS, VIII  
5, rue Bayard, 5,  
Téléphone : 514,38 - 524,45

# DE ROUBAIX-TOURCOING

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE  
15, rue d'Angleterre, 15,  
Téléphone : 672

## ET MAINTENANT?

On lira plus loin l'éloquent adjuvant adressé à M. Loubet par l'honorable amiral de Cuverville.

Cette démarche, impopulaire, et nul n'était plus qualifié pour la faire que ce grand chrétien.

Elle impressionnera le pays, mais ce serait une illusion d'espérer qu'elle inspirera la conduite de M. le président de la République.

Il y a de longs jours que l'Exécutif laisse sommeiller les droits que lui confère la Constitution d'intervenir auprès du pouvoir législatif et d'en appeler en dernier ressort au suffrage universel.

La loi néfaste, retour du Sénat, a été approuvée sans retouches par la Commission de la Chambre, et aujourd'hui, elle est définitivement votée.

Dans quelques jours, elle sera promulguée à l'Officiel, et le crime sera consommé.

Nous aurons en France trois lois scélérates au lieu de deux.

Et maintenant, qu'à faire?

Nous avons largement profité des vingt-quatre heures accordées aux condamnés pour maudire leurs juges.

Le moment est venu de détourner du passé nos yeux attristés et d'y allumer la flamme des résolutions viriles pour l'avenir.

Les Congrégations nous n'avons pas à dicter leur devoir. Elles ont leurs conseils, leurs supérieurs, leurs responsables, investis de l'épineuse mission de les guider en ces conjonctures difficiles.

Mais à leurs amis, mais aux électeurs nous pouvons et devons dire quelle leçon découle de cette grande bataille perdue.

La France catholique, depuis six mois, a fait une dépense énorme d'énergie et d'activité pour agir auprès du Parlement et de l'opinion.

Il le fallait et tout n'a pas été en pure perte de cet immense effort.

Beaucoup d'yeux se sont ouverts. Les Ordres religieux, leur esprit et leurs œuvres sont mieux connus et plus appréciés.

Les sympathies qui s'attachent toujours à notre grand pays ont été élargies et sont allées à ces justes, à ces bienfaisants dont on touchait souvent les bienfaits sans les voir et sans réfléchir aux sources divines d'où ils découlent.

Un véritable mouvement s'est opéré dans l'opinion honnête du pays.

Au Parlement même, malgré la pression du pouvoir, malgré les instances d'anciennes amitiés politiques, malgré la violence inouïe de l'extrême-gauche, beaucoup d'honnêtes ont parlé et voté comme ils le sauraient peut-être pas fait il y a dix ans.

Il est vu et compris que c'était le droit et la liberté qui étaient en jeu, et, avec une grande force de caractère et une noble indépendance, ils ont admirablement rempli leur devoir civique.

Cela n'a pas suffi, sans doute, mais le mouvement est donné, les situations se sont précisées, les partis sont nettement tranchés.

A nous tous, catholiques, libéraux et honnêtes citoyens, de ne point laisser se perdre le bénéfice des efforts dépensés et des premiers résultats obtenus.

A nous de serrer plus énergiquement que jamais les armes dans nos mains au lieu de les déposer lâchement.

L'agitation légale auprès des élus n'a pas été suffisante, l'action électorale nous reste.

La Chambre n'a pas donné tout ce que nous espérons? Changeons la Chambre.

Le Sénat est resté sourd à nos cris de justice et de liberté? Changeons le Sénat. Nous le pouvons, donc nous le devons. Continuons seulement jusqu'à l'an prochain.

chain l'effort que nous avons fait depuis six mois; coordonnons-le, approprions-le à cet autre but : les élections, et la victoire sera à nous.

De quoi s'agit-il, en somme? De changer une petite centaine de voix à la Chambre. 50 députés à renvoyer à l'école de la liberté, 50 honnêtes hommes à mettre à leur place : la belle affaire!

Toute l'énergie que nous avons déployée à pétitionner, à réunir des groupements, à agir par la presse, par les tracts, par les conférences; tout le temps, l'argent et l'intelligence que nous avons dépensés pour remuer l'opinion, dépensons-les encore et plus généreusement que jamais, avec une persévérance inlassable, et au prochain nous aurons une majorité prête à sauver du même coup la liberté et la propriété, l'ordre social et la religion.

Et afin de nous entretenir la main et de nous entraîner pour de nouveaux efforts, profitons des prochaines élections cantonales.

Le 21 juillet prochain nous aurons par toute la France à élire des conseillers généraux ou d'arrondissement.

Ces scrutins ont une importance bien plus grande que ne leur en attribuent nos amis, trop portés à borner leur attention aux élections communales et législatives.

Les conseillers cantonaux sont par leur nombre, et plus encore par leur influence, les arbitres du collège qui nomme les sénateurs.

Mettons donc dès aujourd'hui la main à la pâte... électorale, et préparons le scrutin du 21 juillet prochain.

Il n'est que temps.

Quand donc, par mi les classes aisées, l'œuvre électorale deviendra-t-elle un sport à la mode que n'ont dédaigné plus sous le stupide prétexte qu'il ne fait pas de politique!

Faire de la politique, à l'heure présente, c'est travailler pour le peuple, pour l'armée, pour la France et pour Dieu. C'est plus qu'un sport d'amateur, c'est un devoir de patriote et de chrétien.

Gra.

## LETTRE OUVERTE DE M. L'AMIRAL DE CUVERVILLE

SÉNATEUR A M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 29 juin 1901.

Monsieur le président, La loi relative au Contrat d'Association vient d'être votée par la majorité du Parlement; elle va être soumise à votre sanction. Avant l'expiration du délai fixé pour sa promulgation, je viens vous demander, au nom d'un grand nombre de nos concitoyens, d'user de votre prérogative constitutionnelle et de provoquer, auprès des deux Chambres, une nouvelle délibération.

Cette démarche m'est inspirée par l'amour que je porte à mon pays, — par mon désir ardent de travailler à l'œuvre de réconciliation nationale dont vous avez proclamé vous-même la nécessité. Or, il n'y a pas de réconciliation possible en dehors du respect et de la liberté de la justice et du droit. La loi qui vient d'être votée, malgré les plus énergiques protestations, est une œuvre de guerre et non une œuvre d'apaisement; c'est ainsi, soyez-en certain, que l'appréhension de l'immense majorité du pays!

Veuillez agréer, Monsieur le président, le nouvel hommage de mon profond respect.

Vice-amiral de CUVERVILLE, sénateur du Finistère.

## Sensibilité mal placée

Dans un premier article publié par l'Éclair, l'âme bonne et sensible de Mme Séverine déplore les meurtres cruels de l'Espagne et

matière de tautomachie et prend prétexte d'un incident, arrivé naguère à Algésiras, où le toréador Lopez fut contraint par les clameurs de la foule de lutter contre un taureau furieux qui l'embrocha.

Nous aussi nous condamnons ces jeux cruels, et nous disons qu'ils sont indignes d'un peuple civilisé et chrétien... Mais la 00 Séverine se trompe totalement, c'est quand elle oppose les moines espagnols à l'Église et à ses enseignements... c'est quand elle prétend que les décrets du Pape encouragent des cruautés. Elle écrit : Des vestales blanches et pudiques (sic) sont là dans leurs Loges, et d'un geste dédaigneux de la vie ou de la mort d'un vaincu... et le ciel approuve puisque les prêtres sont là!

Séverine parle ensuite d'une Bulle de 1700 du pape Pie V (connu sous le nom de saint Pie V) est mort le 1<sup>er</sup> mai 1572; mais, à part cela, il a publié le studieux Bulletin des combats de taureaux et interdit, sous peine d'excommunication à tous et à chacun, quelle que soit sa dignité, de s'occuper de ces combats... Mais, ajoute Séverine, si l'Église dit non... les moines disent oui; ce sont eux qui font les meurtres et la loi. J'ose donner à la très sensible dame un conseil. Mieux vaut, si elle n'a rien de mieux à proposer, se consacrer à la lecture de la Bible et des livres vivants contre les catholiques français, par les assommoirs dans les réunions catholiques, par les perturbations de processions, par les démolisseurs de Christ et les incendiaires d'églises.

A bon entendre, salut!

A. P.

## LES TROUBLES DE SAINT-NAZAIRE

A propos des troubles dont quelques malheureux ont donné le scandale à Saint-Nazaire, au cours de la procession de la Fête-Dieu, Mgr l'évêque de Nantes écrit à M. Leclercq, maire de cette ville, la douloureuse émotion que, gardien des droits de la religion catholique, il ressent.

Quelques hommes méprisables, dit le prélat, de jeunes gens follement exaltés, se sont rendus coupables d'une agression impie et sacrilège contre une manifestation religieuse absolument paisible et légale. Ils se sont rués sur de jeunes filles et sur des enfants adoules, ils ont brisé des emblèmes sacrés, ils ont insulté, ils ont même jeté des pierres, ils ont risqué de causer des accidents mortels. C'est un acte de barbarie, dont tous les vrais enfants de Saint-Nazaire sont heureusement indignés. Les différents ordres de la presse me l'ont appris, et j'en ai été grandement contrarié.

Mais j'ai voulu vous le dire, Monsieur le maire, votre langage si parfaitement honnête et libéral, au Conseil municipal, m'a particulièrement touché. Je ne vous en félicite pas, ce serait en la circonstance vous faire injure; je vous en remercie seulement, et avec effusion, pour ma part et au nom de tous les catholiques de la ville de Saint-Nazaire.

La justice a commencé et s'achèvera son œuvre, mais l'opinion de tous les honnêtes s'en lève et vous en aurez été l'écho. Les coupables, si méprisables qu'ils soient, ne seront pas oubliés. Les coupables de Saint-Nazaire ont été punis; mais les coupables de Nantes; à ces dix-dix-dix, si actives et si généreuses, les souvenirs du même jour de la procession et la grandeur de l'œuvre de Dieu, le grand Dieu, à Dieu je demande instamment, pour mes frères et pour moi, l'unique ambition de bien dans la charité et dans l'union.

Je prie Dieu qu'il inspire ces lignes et qu'il vous les adresse.

## GAZETTE DU JOUR

DIX MILLIARDS! Notre correspondant d'Aurich nous écrit : L'Arbeiter Zeitung, organe des socialistes viennois, et convaincu que la France est sauvée. Voici pourquoi : Les Congrégations, dont la fortune immense est un mystère impénétrable, possèdent au su et au vu de tout le monde dix milliards en France; c'est tout ce qu'on leur connaît. Cet avoir s'accroît sans cesse : ainsi les Sœurs du Bon Pasteur mettent de côté une dizaine de millions par an, ce qui n'a rien d'étonnant, car elles « font travailler des enfants de 4 ans tout comme des jeunes filles de 20 ans. » (Texte de l'Arbeiter Zeitung, n° 173, p. 5.)

Ces Congrégations y allant, au train d'un élan, et ce bien évident qu'il s'entasse des milliards et des centaines de millions par an dans les coffres-forts mystérieux des Congrégations. Voilà pourquoi il y a de la

Magie archaïque d'Alger aux officiers de l'état-major de l'escadre qui mouille au moment dans la rade, ainsi qu'aux officiers de l'état-major de la division d'Alger.

Une brillante réception a suivi. Lisbonne, 28 juin. — Le croiseur français Dupuy-de-Lôme est venu à Cascaes afin de télégraphier, puis il est parti dans la direction de Nord.

Aix-la-Chapelle, 28 juin. — Il est arrivé hier 31 voitures en tout; 18 ont continué leur route; 3 sont restées ici pour cause d'accidents.

AU CONTRÔLE DE MUNSTER 286 kilomètres 500 d'Aix-la-Chapelle et 719 kilomètres 293 de Paris.

Les concurrents passent aux heures suivantes : Mouriez, à 10 h. 23 m. 30 s.; Girardot, à 10 h. 45 m.; Mouton, à 10 h. 55 m.; René de Kay, à 10 h. 56 m. 30 s.; Antony, à 11 h.

LES GRÈVES Nîmes. — Les ouvriers mineurs de l'usine métallurgique Vellion, d'Alais, qui avaient abandonné le travail le 10 juin, ont accepté de rentrer à l'usine aux conditions antérieures à leur mise en grève.

Albi. — Les ouvriers de la fabrique de chaussures Cro et Co, à Massat, qui s'étaient mis en grève, ont obtenu une augmentation de salaire de 0 fr. 10 par jour et ont repris le travail.

Nice. — La grève des ferblantiers et ouvriers plombiers continue, les pourparlers engagés avec les patrons n'ayant pas abouti à un accord. Le nombre des grévistes est diminué de 136 au lieu de 192.

NOS ESCADRES Cherbourg, 28 juin. — L'amiral Fourrier a terminé l'inspection de la défense mobile. Pour témoigner sa satisfaction, il a fait distribuer une double ration aux équipages et a levé les pavillons légers. L'amiral Fourrier partira demain matin.

Notre correspondant particulier d'Alger nous télégraphie qu'hier un déjeuner a été offert par

misme en France; voilà pourquoi la France va devenir prospère puisqu'on met ordre à cela; et voilà comment les socialistes écrivains l'histoire!!!

LE PASSAGE DE LA CATASTROPHE Le nombre de chiens écrasés par les chauffeurs de la course Paris-Berlin ne se compte plus. Mais ce qui est autrement déplorable que le sacrifice de ces animaux au progrès de la vitesse, c'est l'accident arrivé aux environs de Reims, où l'un des coureurs a écrasé un enfant.

Une demi-heure après l'accident, le chauffeur, dit une dépêche, a repris sa course. Ça, par exemple, ce n'est plus de l'automobilisme, c'est de l'inconscience. Si les chauffeurs s'étaient avec cette désinvolture les catastrophes sur leur passage, d'imprudents ils passeraient au rang de malfaiteurs, et ce n'est ni le sport, ni l'industrie dont ils se disent les apôtres qui y gagneraient.

L'automobilisme gardera peut-être toutes les sympathies, mais les automobilistes verront se lever contre eux la légion de ceux qui ne se résignent pas à être considérés comme chair à pâté.

L'Agence Havas publie cette note d'une sanglante élocution : Londres. — Un automobile électrique a tué hier soir, à Liverpool, un ingénieur chimiste qui passait. Un autre automobile a tué hier soir, à Chiswick, une dame qui descendait de tramway. Le chauffeur, qui est un gentleman bien connu, a été immédiatement écroué sur l'accusation d'homicide.

L'automobile de lady Rosling, qui était conduit par un chauffeur français, a fait explosion hier au soir près de Maidenhead. La personne qui accompagnait lady Rosling a eu le crâne fendu et d'autres blessures de moindre importance.

C'est déjà gentil!!!

LA REVUE Armée et Marine relève ce qui suit dans un journal de Londres : « A Takou, quatre destroyers chinois furent capturés et furent partagés entre la France, l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre. »

Il est, tout naturellement, reçu de nouveaux noms. Le français a été nommé Takou pour rappeler une époque glorieuse pour la marine française; le russe a été appelé Takou pour commémorer une victoire navale russe; l'allemand porte le nom de Takou en mémoire de cette action d'importance, qui prouve que l'avenir de l'Allemagne est sur les mers. Quant à l'anglais, Takou est son nom, parce que c'est un vocable aussi commode qu'un autre.

Les Takous seront ainsi des gloires internationales.

Les fêtes de Rennes Nous avons dit qu'aucun député de la région n'était venu saluer le général André à son arrivée. La foule s'est, au contraire, précipitée sur son passage pour crier : « Vive l'armée ! » et attirer une petite bande de révolutionnaires qui acclamaient le ministre aux cris de : « Vive la sociale ! A bas Mercier ! »

Au banquet qui réunissait 500 convives, M. Pinaud, maire de Rennes, a prononcé un fort beau discours où l'idée de Dieu est clairement inséparable de l'esprit de sacrifice qui fait la force des armées. Nous en publions les parties principales :

Un autre sentiment s'est fait jour en nous. Nous avons pensé à toutes ces existences humaines que la perfection des uns dans des jours de deuil était appelée à frapper. Quant à moi, je me suis reporté à deux peintures murales qui m'ont fort impressionné, lorsque dernièrement le généralissime des ministres de la Guerre, dans le premier de ces tableaux, on voit un vieux soldat à la capote grise sur laquelle brille l'étoile de la Légion d'honneur, qui bécote un jeune conscrit sur le sein de sa chambrière.

Le soldat lui fait ses adieux, le père lui montre du doigt la frontière, et le jeune homme, l'entraînant déjà ses compagnons : Ad hœstern, tel est le titre de ce tableau. L'autre : Ad mortem nous représente la charge d'un bataillon d'infanterie. Ces jeunes hommes, l'œil enflammé, la balonnette au canon, courent à la mort, c'est à « furia francese ». Un clairon résonne sans la charge de la main qui lui reste libre. De ces deux tableaux se dégagent deux sentiments, l'abnégation de la famille devant cette famille plus grande : la patrie; le sacrifice de Dieu et de la vie pour le salut de tous.

Sacrifices de la famille, sacrifices de la vie, qui peut les expliquer, qui peut les justifier, sinon la croyance que nous autres Bretons nous avons conservée intacte dans nos cœurs, comme le patrimoine le plus sacré que nous ont légué nos pères. On a dit que le Breton était né catholique et soldat. Ces deux sentiments, innés chez nous, se tiennent. Le sacrifice de la famille, le sacrifice de la vie ne peuvent se comprendre qu'avec la croyance en l'au-delà.

La fête de nuit a été superbe. Les illuminations étaient splendides.

## CATHOLIQUE ET SOLDAT

M. le général André a été, paraît-il, gravement outragé à Rennes. La population a unanimement crié sur son passage : « Vive l'armée ! »

Les cris : « A bas le Sénat ! », proférés naguère sur le passage de M. Félix Faure par les amis de MM. Bourgeois et Millerand, n'étaient que compliments pour la Haute Assemblée auprès d'une telle offense pour le ministre de la Guerre! La tomate de M. Waldeck-Rousseau elle-même lui eût paru préférable à l'insulte d'une manifestation en faveur de l'armée!

La journée a, d'ailleurs, été mauvaise pour M. le ministre de la Guerre. Les hurlements d'une cinquantaine de révolutionnaires : « Vive la sociale ! A bas Mercier ! » ne suffisaient pas à la rendre meilleure. Il en aurait fallu davantage !

Enfin, M. Pinaud, maire de Rennes, vieux républicain, qui n'a cessé de combattre pour la République, a fait entendre à M. le général André de mâles et saines paroles, pures encore que les cris de : « Vive l'armée ! » et que le projectile du Havre :

« Le Breton nait catholique et soldat, a dit Pinaud. Ces deux sentiments, innés chez nous, se tiennent. Le sacrifice de la famille et le sacrifice de la vie ne peuvent se comprendre qu'avec la croyance en l'au-delà. »

C'était, en vérité, trop, et M. le ministre a répondu vigoureusement :

« Il importe que les milices qui maintiennent l'ordre au tir songent à envoyer leurs balles à l'ennemi ! »

Malheureusement, la riposte n'a pas porté. Certes, il faut que le soldat songe à envoyer ses balles à l'ennemi, mais il faut qu'il songe aussi à recevoir les balles de l'ennemi : s'il n'est pas prêt à la mort, il ne l'est pas à la bataille.

Aussi, ce que M. le maire de Rennes a dit de la Bretagne s'applique à toute la France : le Français nait catholique et soldat, et il ne convient pas de chercher ailleurs le secret de sa force aux jours de péril national.

Jamais les courages ne faiblissent et les dévouements ne manquent ces jours-là, parce que le Français nait catholique et soldat, et il ne fait soldat que parce qu'il nait catholique. Sa religion lui commande le sacrifice qu'il accomplit le soldat.

C'est pourquoi les socialistes qui veulent chasser la croyance en Dieu de l'armée en chassent en même temps l'esprit de sacrifice, et se font ainsi les agents les plus actifs et les plus précieux des révolutionnaires, des internationalistes et des anarchistes qui en poursuivent la destruction.

Ainsi pense-t-on à Rennes, et on l'a bien fait voir à M. le ministre André.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du vendredi 28 juin 1901 (matin) Séance à 9 heures. Présidence de M. Messour. Suite de la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

M. Guillaume défend l'amendement suivant à l'article 1<sup>er</sup> : Dans le but de créer une caisse nationale des retraites, on a décidé de consacrer les subventions de l'Etat, le monopole de la rectification de l'alcool est établi en France. Par 374 voix contre 119, cet amendement est repoussé.

M. Millerand propose de renvoyer à la discussion des titres VI et VII les amendements qui tendent à modifier la loi sur les employés et ouvriers de l'agriculture.

M. de Ramel s'y oppose. L'article 1<sup>er</sup> est adopté et contient une énumération. Il faut voter sur cette énumération d'une large majorité, telle que l'entend la Commission.

Une discussion assez confuse s'engage à ce sujet.

L'après-midi, la Chambre prend en considération les amendements qui tendent à modifier le bénéfice de la loi à toutes les catégories d'ouvriers, mais ils sont réservés pour le titre VI.

M. Lecomte développe un amendement tendant à modifier l'énumération des personnes qui doivent bénéficier de la loi et à incorporer les domestiques.

M. Gaillet. — Les domestiques ont une situation différente de celle des ouvriers. La loi leur donne la faculté. Cela suffit.

L'amendement est repoussé.

M. Fourmy développe un amendement tendant à allouer une pension de retraite à tous les salariés des deux sexes.

L'orateur fait ses déclarations à la tribune. A relever dans son discours cette phrase : « Je sais bien que les sentiments qui sont au sein du prolétariat, car l'appartenance à ce sein même n'intuit de dire que les auditeurs se sont

## INFORMATIONS DU SOIR

### ECHOS PARLEMENTAIRES

#### LES RETRAITES OUVRIÈRES

MM. de Gallard Bassol, Jules Roche, le lieutenant-colonel du Halgout, Théodore Domis, le comte de Fomereu, Guyard, Savary de Beaurégard, Delpech-Cantaloup, Suchet, etc., ont déposé les amendements suivants au projet de loi sur les caisses de retraites ouvrières.

Art. 1<sup>er</sup>. — Ajuster à la fin de cet article le paragraphe suivant : « L'obligation d'effectuer des versements ne devient définitive qu'après consultation des associations professionnelles, patronales et ouvrières, industrielles, commerciales et agricoles, légalement établies, et après examen par les Chambres des réponses de ces associations. »

Art. 2. — Les associations professionnelles, patronales et ouvrières, industrielles, commerciales et agricoles, légalement établies, seront consultées sur l'organisation des caisses de retraites et appelées à faire connaître si leurs préférences sont pour l'institution d'une caisse d'Etat unique ou de caisses autonomes professionnelles.

Art. 12. — Les propriétaires ruraux, fermiers et métayers, ne seront tenus à payer les cotisations visées dans le premier paragraphe de cet article que tous les six mois et à des époques qui seront déterminées par des associations professionnelles agricoles, et à la fin de l'exercice pas, par les Conseils municipaux.

LA COMMISSION DU TRAVAIL Le ministre des Travaux publics a défendu devant la Commission du travail le texte voté par le Sénat sur le travail des mécaniciens et agents des trains.

Il a insisté surtout sur les avantages qui résulteraient d'un vote rapide de la proposition de loi.

On sait que la Commission avait, dans sa dernière séance, repoussé à l'unanimité le texte du Sénat et maintenu celui de la Chambre.

Elle se réunira de nouveau demain pour décider si après les explications des ministres, elle doit revenir sur son vote.

ECHOS DU SÉNAT LE 15 JUILLET JOUR FÉRIÉ Le Sénat, réuni dans ses bureaux, a nommé aujourd'hui une Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. Thomas tendant à déclarer jour férié le lundi 15 juillet.

Ont été élus : MM. Bonaffroy-Bourou, Denis, Chataignat, Delour, Expert-Beaumont, Delobue, Prevel, Hervé de Saisy et Thomas. La Commission a adopté la proposition de loi et chargé M. Thomas de la rapporter.

L'AFFAIRE DU FIGARO Le Sénat, réuni ce soir après-midi, dans la salle de la rue Charlat, a examiné le rapport de M. de Lur-Saluces sur la situation des lycées et collèges de garçons des départements, et sur les établissements de filles du ressort académique, ainsi que les comptes de 1900 de ces mêmes établissements, et les a approuvés.

Le Sénat a pris connaissance de la situation de l'enseignement libre à Paris et dans les départements.

Le Sénat a pris connaissance de la situation de l'enseignement libre à Paris et dans les départements.

## A TRAVERS LA PRESSE

### JOURNAUX DE VENDREDI SOIR

#### L'OPINION D'UN RÉPUBLICAIN SUR LA CONDAMNATION DE M. DE LUR-SALUCES

Il est quelques vieux républicains du Sénat qui ont regretté que l'œuvre de basse vengeance contre un adversaire politique. De ce nombre est M. Bisseuil, sénateur de la Charente. Interrogé par un rédacteur de la Vérité sur les motifs de son vote d'acquiescement, M. Bisseuil a répondu :

« J'ai voté contre parce que je ne crois pas à un complet. M. de Lur-Saluces a défendu son opinion, il a fait de la propagande pour sa cause, il a cherché à organiser cette propagande. »

C'est bien permis sous un régime d'opinion. N'est-ce pas ce que nous avons fait nous-mêmes sous l'Empire ?

J'ai également voté dans ce sens parce que je regrette que nous, hommes politiques, nous transformions en juges, et en juges de nos adversaires et même, le cas échéant, de nos concitoyens aux mêmes débats.

Alors pour garder la sérénité du juge y faut plutôt incliner vers la clémence et traîner de se laisser aller à des représailles, à des intrusions de parti et de parti pris par conséquent.

M. Bisseuil a ajouté que M. Waldeck-Rousseau était très fort et il a insisté que cette force n'avait pas été sans influence sur le jugement de la Haute Cour.

On le soupçonnerait un peu. L'ACCIDENT DE REIMS Du Temps La course d'automobiles Paris-Berlin a fait hier, une victime. Aux environs de Reims, un véhicule a écrasé un jeune enfant de 10 ans, qui est mort quelques heures après l'accident.

Les premières dépêches nous avaient montré l'automobiliste reprenant presque aussitôt sa course, mais les renseignements plus complets qui nous parviennent, notamment le rapport du commissaire de police, présentent les faits sous un autre jour.

Il ne s'agit point d'enrayer le progrès d'une industrie intéressante, ni même de contraindre les plaisirs des fervents de l'automobile. Mais il s'agit de revenir en bon sens.

Par bonheur, malgré les écarts du sport, l'humanité ne perd pas ses droits.

Ces écarts n'en demeurent pas moins avérés et le tragique événement de Reims, quelle que soit la part de fatalité qui s'y rattache, vient à point pour réveiller en quelque sorte les lois et toutes les protestations dont l'abus de l'automobilisme était déjà l'objet.

Il ne s'agit point d'enrayer le progrès d'une industrie intéressante, ni même de contraindre les plaisirs des fervents de l'automobile. Mais il s'agit de revenir en bon sens.

Cette démonstration est faite. La course de Paris-Berlin a vu les automobiles battre le record du train rapide. L'honneur de l'automobilisme est sauve.

Les fabricants d'automobiles, et les amateurs veulent obtenir encore de nouveaux progrès, mais ils ne peuvent le faire que dans la mesure de leur intérêt.

Il est assez riche pour se payer ce luxe; et dans tous les cas, cela concerne l'administration de leurs plaisirs... et de leurs intérêts.

Cherbourg, 28 juin. — L'amiral Fourrier a terminé l'inspection de la défense mobile. Pour témoigner sa satisfaction, il a fait distribuer une double ration aux équipages et a levé les pavillons légers. L'amiral Fourrier partira demain matin.

Notre correspondant particulier d'Alger nous télégraphie qu'hier un déjeuner a été offert par